Condition de pose sans présence de nappe souterraine

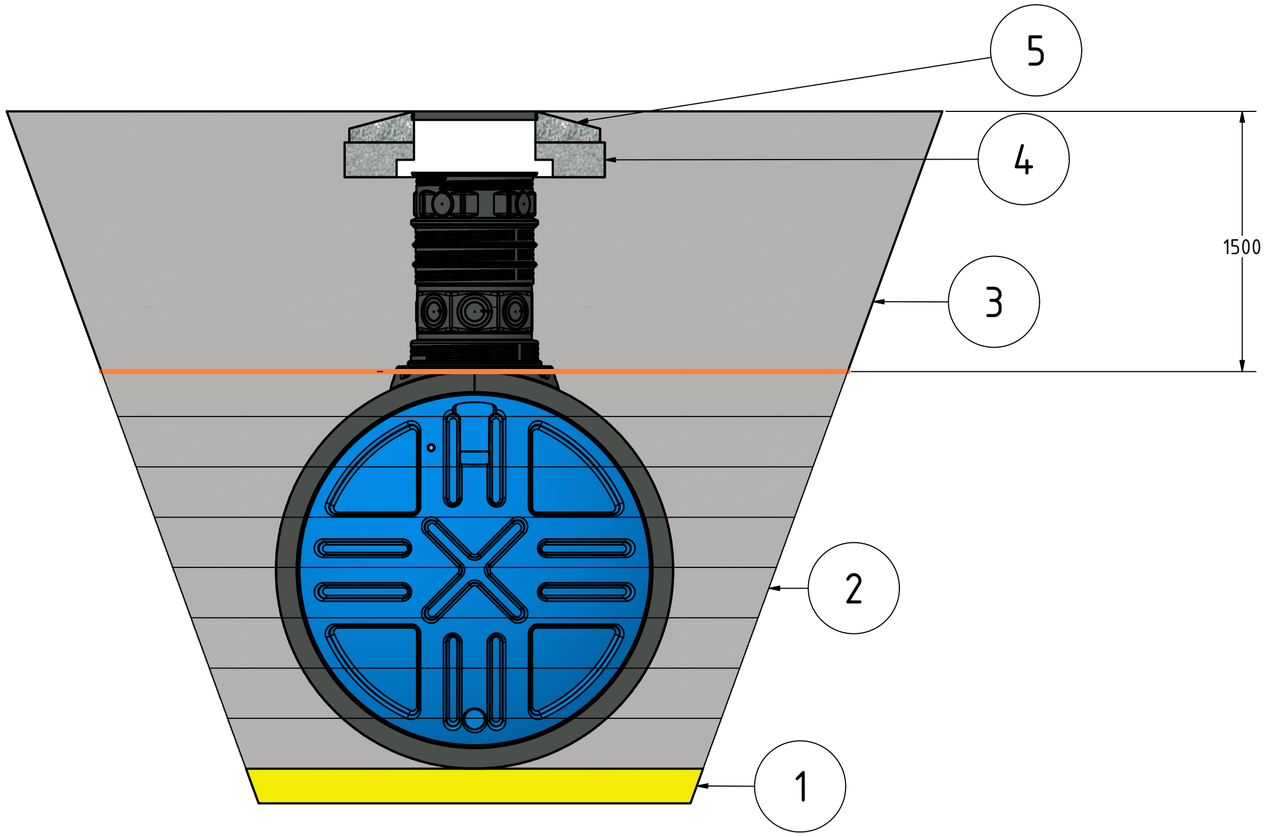

1/ Le lit de pose est plan, résistant, non rigide et exempt de point dur ou de matière putrescible (pas de béton ni de bois de calage).
Sur un sol rocheux, une couche de matériaux granulaire d'au moins 0.20 m d'épaisseur, correctement compactée, doit être mise en place.
Sir un terrain irrégulier ou de faible portance, l'épaisseur du lit de pose est à définir au cas par cas.

2/ Le matériaux de remblai utilisés en remblaie latéral seront ceux décrit dans le fascicule 70.
Le remblayage latéral doit être effectué sur toute la larguer de la fouille, avec compactage par couches successives de 0.15 à 0.30m.
Le remblayage latéral doit être poursuivit jusqu'à 0.30 m au-dessus de la génératrice supérieure de la cuve. Aucun élément dur de plus de 40mm de diamètre ne doit être présent au voisinage immédiat de la cuve pour éviter le poinçonnement.

Aucun compactage ne doit être fait directement au-dessus de la cuve h=jusqu'à ce que le remblai ait atteint 0.30 m au-dessus de la génératrice supérieure de l'ouvrage.

3/ Les matériaux de remblaie utilisés en couverture sont ceux décrit dans le fascicule 70.
Le remblayage de couverture doit être effectué sur toute la largeur de la fouille, avec compactage par couches successives de 0.25 m.
La hauteur minimale de la couche est de 0.8 m.

4/ Dalle béton, désolidarisée de l'ensemble de l'ouvrage de manière à ce qu'elle n'exerce aucune force sur celui-ci.
L'épaisseur de la dalle fera l'objet d'une étude spécifique en fonction des charges auxquelles elle sera soumise.

5/Tampon en fonte (classe C250 à définir).

TOLÉRANCE GÉNÉRALE A APPLIQUER (SAUF INDICATIONS) :

SOUFFLAGE : +/- 3% COTE NOMINALE SUR LA HAUTEUR
+/- 3% COTE NOMINALE SUR LA LONGUEUR & LARGEUR

RIKUTEC FRANCE RIKUTEC Group	DIN ISO 2768-mk	DIN ISO 1302 ISO 8015	Echelle: 1 : 25 — Surface:
			Matière : Poids : 2410,4 kg
	Dessiné	Date 15/10/2024	Nom t.hamm
	Controlé		
	Controlé		
			AT220_SN4_25000_stockage engrais
			condition de pose_nappe
			Page N° 1 / 2 A2
Indice	Modification	Date	Nom
			Respecter selon DIN ISO 16016

Condition de pose avec présence de nappe souterraine

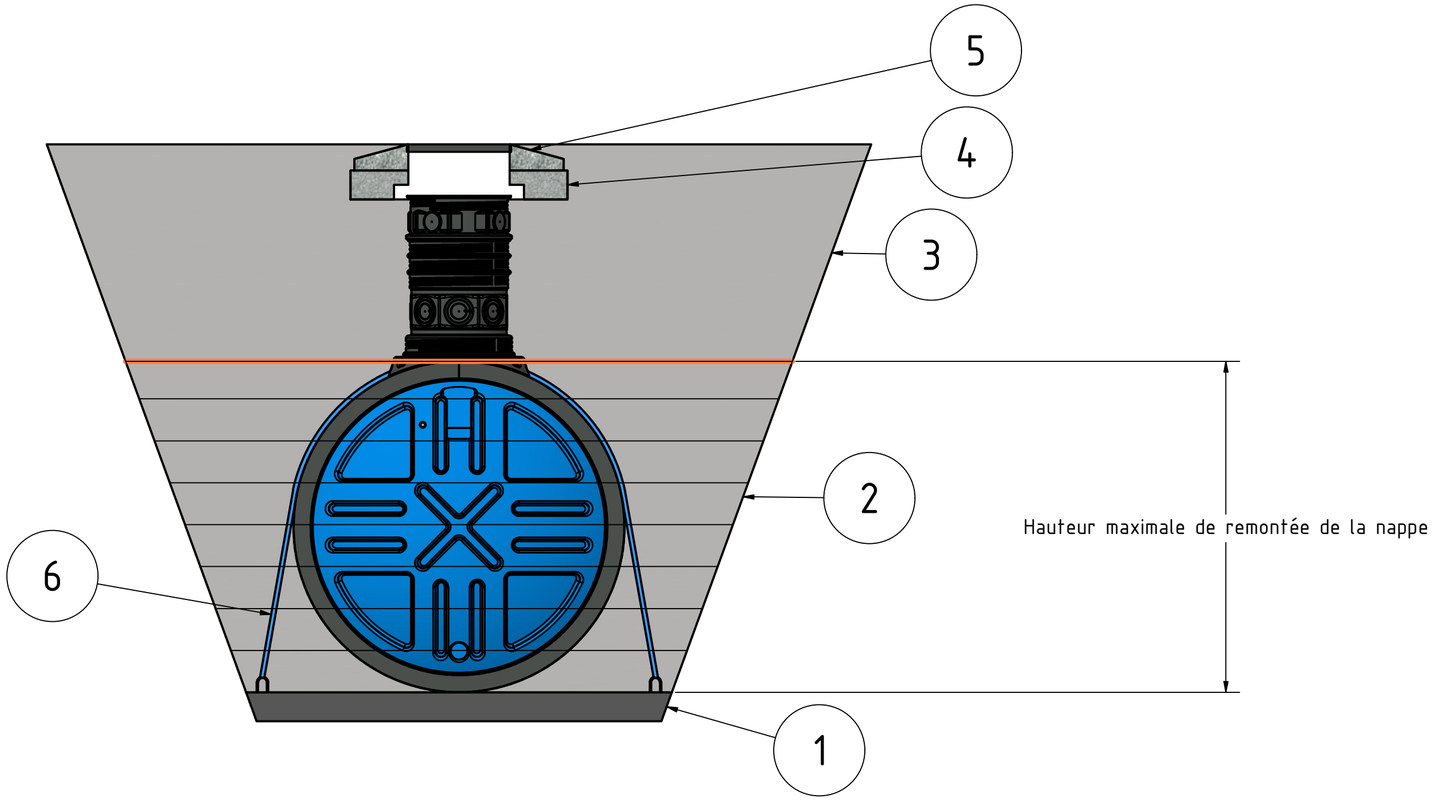

1/ Radier de béton ferraillé (béton de classe C25/30,XC2), minimum de 4 crochets d'ancrage (2 par côté).

2/ Le matériaux de remblai utilisés en remblaie latéral seront ceux décrit dans le fascicule 70.
Le remblayage latéral doit être effectué sur toute la larguer de la fouille, avec compactage par couches successives de 0.15 à 0.30m.
Le remblayage latéral doit être poursuivit jusqu'à 0.30 m au-dessus de la génératrice supérieure de la cuve. Aucun élément dur de plus de 40mm de diamètre ne doit être présent au voisinage immédiat de la cuve pour éviter le poinçonnement.

Aucun compactage ne doit être fait directement au-dessus de la cuve h=jusqu'à ce que le remblai ait atteint 0.30 m au-dessus de la génératrice supérieure de l'ouvrage.

3/ Les matériaux de remblaie utilisés en couverture sont ceux décrit dans le fascicule 70.
Le remblayage de couverture doit être effectué sur toute la largeur de la fouille, avec compactage par couches successives de 0.25 m.
La hauteur minimale de la couche est de 0.8 m.

4/ Dalle béton, désolidarisée de l'ensemble de l'ouvrage de manière à ce qu'elle n'exerce aucune force sur celui-ci.
L'épaisseur de la dalle fera l'objet d'une étude spécifique en fonction des charges auxquelles elle sera soumise.

5/Tampon en fonte (classe à définir).

6/ Les sangles doivent adhérer sur la moitié du périmètre de la cuve, les sangles doivent avoir une larguer minimale de 100 mm.
Des bandes intermédiaire en élastomère seront placées entre la cuve et les sangles

RIKUTEC FRANCE RIKUTEC Group				DIN ISO 2768-mk		DIN ISO 1302 ISO 8015	Echelle: 1 : 25	Surface:	
							Matière : Poids : 2437,0 kg		
					Date	Nom	AT220_SN4_25000_stockage engrais		
				Dessiné	15/10/2024	t.hamm			
				Controlé					
				Controlé					
							AT220_SN4_25000_stockage engrais_condition de pose_nappe	Page N° 2 / 2	
								A2	
Indice	Modification	Date	Nom					Respecter selon DIN ISO 16016	